

Budget de la santé et des services sociaux : Le RPCU souligne des économies importantes dans l'intérêt des usagers

Québec, 4 juin 2014 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), le principal porte-parole des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, souligne l'annonce d'économies importantes à l'occasion de la présentation du budget 2014-2015 du gouvernement du Québec.

« Dans la situation actuelle des finances publiques, ces mesures d'économie permettront de maintenir le niveau et la qualité des soins de santé et des services sociaux au Québec » a déclaré M. Pierre Blain, directeur général du RPCU. « Nous sommes heureux de constater que le gouvernement va dans la direction recommandée par les usagers concernant l'étalement de la rémunération des médecins, les gains d'économie dans les fonctions administratives et une baisse du coût des médicaments génériques », a-t-il ajouté.

Le RPCU souligne en particulier l'annonce d'économies de 225 millions de dollars découlant de « mesures d'optimisation ayant pour objectif de réduire la bureaucratie et d'augmenter l'efficacité clinique » dans les fonctions régionales du portefeuille de la Santé et des Services sociaux.

Le RPCU souligne par ailleurs certaines mesures annoncées en lien avec les personnes âgées, dont l'augmentation du financement du programme Municipalité amie des aînés.

Cela dit, selon le RPCU, l'enjeu du financement global de la santé et des services sociaux représentera un défi pour l'ensemble des établissements du réseau. En ce sens, le RPCU réitère ses recommandations concernant les économies envisageables en lien avec le maintien à domicile et la baisse des coûts d'informatisation du réseau. Pour relever ce défi, le RPCU recommande d'impliquer tous les partenaires actifs du réseau, dont les comités des usagers et les employés.

« Notre devoir est de ne jamais baisser les bras face aux besoins des personnes qui sollicitent le réseau de la santé et des services sociaux », conclut M. Claude Ménard, président du RPCU.

Rappelons que le RPCU a recommandé au gouvernement du Québec six mesures ciblées pouvant générer des économies de plus d'un milliard de dollars dans le réseau de la santé et des services sociaux, sans baisse du niveau de service offert à la population. Le mémoire du RPCU est disponible sur le site Internet du RPCU.

À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. 83 % des comités des usagers et de résidents du Québec sont membres du RPCU. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744

